

République Française
Département du Loiret
Commune d'AUTRUY SUR JUINE
Mairie - 2 rue des Essarts
Tél. 02 38 32 50 76 - Fax 02 38 32 52 56

Extrait du registre
des délibérations de la commune d'AUTRUY SUR JUINE
Séance du 23/01/2020

L'an 2020 et le Jeudi 23 Janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur GUERTON Christophe, Maire.

Présents : M. GUERTON Christophe, Maire, Mme LAROCHE Bernadette, M. LE GOFF Jean-François, Mme GÉRARD Evelyne, M. BEAUVALLET Etienne, Mme JOUBERT Annick, M. LAVENDER Alain, M. PINÇON Gérard, Mme CHAILLER Nathalie, Mme DORAT Bernadette, Mme NASSIEU-MAUPAS Véronique, Mme CANCE Odile.

Absente excusée : Mme ROLLET Magali (Procuration à Mme CHAILLER Nathalie)

Secrétaire : Mme CHAILLER Nathalie

Le compte-rendu de la séance précédente a été lu et adopté.

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil municipal : 15
- En exercice : 13

Date de la convocation : 15 Janvier 2020

Date d'affichage : 15 Janvier 2020

SOMMAIRE

Délibération modificative - Plan de financement DETR 2020 - Aménagement de sécurité RD 95/RD 97
Vote des subventions 2020
Etude de devis
Affaires diverses

réf : 2020-01 - Délibération modificative - Plan de financement DETR 2020 - Aménagement de sécurité RD 95/RD 97

Vu la délibération n° 2019-83 du 19.12.2019 visée le 20.12.2019, sollicitant une subvention au titre de la DETR

pour des travaux d'aménagement de sécurité dans le centre-bourg, sur les Routes Départementales 95 et 97,

Considérant que les services de l'Etat ne peuvent prendre en compte la maîtrise d'œuvre en l'absence de devis, le montant éligible est ramené à 220 000 € HT,

Monsieur le Maire propose donc de modifier le plan de financement initial comme suit :

Dépenses	H.T.	T.T.C.	Recettes	H.T.	T.T.C.
Travaux	220 000 €	264 000 €	DETR	65 120 €	65 120 €
			Région		
			Département	110 880 €	110 880 €
			Autres		
			Autofinancement	44 000 €	88 000 €
Total	220 000 €	264 000 €	Total	220 000 €	264 000 €

- . Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- . adopte le projet d'aménagement de sécurité sur les RD 95 et 97, pour un montant de travaux estimé à 220 000 € H.T. ;
- . adopte le plan de financement ci-dessus :
- . sollicite une subvention de 65 120 € au titre de la DETR, soit 29.60 % du montant du projet
- . charge le Maire de toutes les formalités

A l'unanimité (pour : 13 / contre : 0 / abstention : 0)

réf : 2020-02 – Vote des subventions 2020

Compte tenu que Madame Nathalie CHAILLER est présidente d'Ambiance Country Line, cette dernière quitte la salle avant le débat. Le Conseil Municipal prend connaissance des diverses demandes et après en avoir délibéré, vote les subventions communales suivantes qui seront inscrites au budget 2020 (avec reconduction des sommes allouées en 2019).

Associations	Année 2019	Année 2020
Article 6574 :		
Aide à Domicile en Milieu Rural	200.00 €	200.00 €
Ambiance Country Line	250.00 €	250.00 €
Amicale Altracienne	900.00 €	900.00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers Sermaises	100.00 €	100.00 €
Club de la Juine	900.00 €	900.00 €
Ensemble pour la Vie	200.00 €	200.00 €
Génération Charmont	200.00 €	200.00 €
Les Galoupiots	900.00 €	900.00 €
Musique d'Outarville	200.00 €	200.00 €
Origin'elles	---	100.00 €
Prévention routière	54.00 €	54.00 €
Téléthon	200.00 €	200.00 €
Vie Libre	54.00 €	54.00 €
Vignes d'Avaux	183.00 €	183.00 €

A l'unanimité (pour : 11 / contre : 0 / abstention : 0)

Madame CHAILLER regagne la salle.

réf : 2020-03 – Etude de devis

Devis des plantations RD 97

Présentation du devis de Monsieur BIRE Laurent :

Fourniture de 4 érables champêtres, 3 tilleuls, 3 noyers : 841.00 € HT – 925.10 € TTC

Plantation : 410.00 € HT – 492.00 € TTC, soit un montant total de 1 251.00 € HT – 1 417.10 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir le devis dans son intégralité et s'engage à inscrire cette dépense au Budget Primitif 2020, en section d'investissement

A l'unanimité (pour : 13 / contre : 0 / abstention : 0)

Voir avec M. BIRE si les plantations peuvent être réalisées dans l'immédiat ou s'il est préférable d'attendre l'automne prochain ; demander également, s'il y a une garantie de reprise.

Sauvegarde des données

Présentation du devis Rex-Rotary pour une solution de sauvegarde. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de sa rencontre avec un commercial, il était question de se mettre en conformité avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Or, sur le devis, il n'est question que de sauvegarde. Coût mensuel : 60 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ne donne pas suite puisque le produit proposé ne répond pas à l'attente.

A l'unanimité (pour : 13 / contre : 0 / abstention : 0)

Monsieur LE GOFF propose que nous prenions contact avec le SITOMAP pour avoir les coordonnées de la société qui assure cette mission pour le compte du syndicat.

Affaires diverses

Informations sur les déclarations d'intentions d'aliéner du 2ème semestre 2019 :

Monsieur le Maire rend compte des décisions relatives à l'exercice des droits de préemption en vertu de la délégation reçue du conseil municipal.

Au cours du 2ème semestre 2019, il a été déposé six déclarations d'intentions d'aliéner qui concernaient les parcelles cadastrées :

- . AB 105 et 407 (1 rue de la Pompe)
- . AB 504 (1 rue des Essarts)
- . ZT 282 (25 rue des Moulins)
- . ZB 156 et 158 (La Michauterie)
- . ZW 223 – 240 et 3 (17 rue des Malmors)
- . ZS 402 (Le Tranchot)

pour lesquelles le droit de préemption urbain n'a pas été exercé.

Radar pédagogique :

Présentation du bilan 2019 par Monsieur Jean-François LE GOFF.

Remerciements et vœux : Lecture des cartes de remerciements et vœux des personnes ayant reçues un colis en fin d'année.

Cour de l'école : Mme LAROCHE souhaite avoir l'avis du conseil municipal pour l'emplacement des huit arbres qui seront plantés après la réfection de la grande cour. Sont arrêtés deux carrés de 4 arbres, à chaque extrémité de la cour.

Contrôle des installations d'assainissement individuel :

Le contrôle des systèmes d'assainissement individuels, dirigé par notre communauté de communes et confié au groupe SUEZ en la personne de M. Benoît MAITRE, a débuté le jeudi 16 janvier. Les habitants des hameaux toujours en assainissement autonome (Fromonvilliers, Boissy le Girard, Trémeville, Les Réages de la Muette, Quatre Vaux et Le Petit Marais) ont ainsi reçu un courrier leur proposant un rendez-vous qu'ils devront confirmer. La Mairie reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.

La prochaine réunion de conseil municipal se tiendra le Jeudi 27 Février 2020 à 20 h

La séance est levée à 21 heures 50



Le Maire,

Ont signé les membres présents,

Christophe GUERTON